

Les différentes routes empruntées par les colonisateurs étaient telles qu'elles ne se sont pas croisées avant les années 1880. Aussi, cette partie du pays maintenant appelée l'Ouest a été ouverte grâce à l'avènement du chemin de fer, et elle a été colonisée en grande partie par des gens venus de l'Ontario, du Québec et des Maritimes et plus tard, d'Europe, en passant par l'Est du Canada.

L'histoire de la Colombie-Britannique est évidemment tout à fait différente. Cette région a d'abord été découverte par les Russes, qui faisaient le commerce avec les Indiens de la côte au début du XVIIIe siècle. Les Russes ont été suivis par les Espagnols, et les grands noms comme Juan de Fuca et Quadra sont apparus sur les cartes sur ce qu'on appelle maintenant les eaux côtières; c'était vers la fin des années 1770. Le premier Britannique fut le capitaine Cook qui est arrivé là vers la fin du XVIIIe siècle, aux environs de 1786. Il a été suivi par le capitaine Vancouver, à qui on doit le premier établissement à l'est de l'île de Vancouver en 1792. Puis, en 1827, la Compagnie de la Baie d'Hudson, alors connue sous le nom de British Hudson's Bay Company, a colonisé Fort Langley, le premier établissement permanent dans la région. Cela se passait en 1827. Ces petits établissements sur la côte ouest dépendaient entièrement de la Grande-Bretagne, de sorte que la rébellion de 1835 dans l'Est du Canada ne signifiait rien pour les habitants de l'île de Vancouver, située dans la colonie de la Couronne de l'île de Vancouver. Les grands événements qui se sont produits par la suite, tel le rapport Durham, n'ont eu aucune signification pour les habitants de l'île de Vancouver et de la Colombie-Britannique en général. L'Acte du Canada n'a eu aucune influence sur les gens qui vivaient alors en Colombie-Britannique.

A cette époque, un grand homme apparaît sur la scène de l'histoire de cette province, sir James Douglas. Il était entré à la Hudson's Bay Company, dès l'âge de 16 ans et, en 1839, il était devenu chef de poste de la Hudson's Bay, sur la côte ouest. On lui demanda de construire un fort sur l'île de Vancouver en 1843, après qu'il l'eut exploré en 1842. Sir James Douglas débarqua dans l'île de Vancouver, là où s'élève aujourd'hui la ville de Victoria. On ne sait pas exactement où il accosta; on pense que c'est à Clover Point, mais certains soutiennent qu'il a accosté plus près de l'arrière-port que Clover Point.

Il n'en demeure pas moins que j'ai été incapable de trouver aucune plaque commémorative marquant l'endroit où le premier blanc a mis le pied sur l'île de Vancouver. Même si ses instructions étaient de construire Fort Comosun, c'est en 1843 que sir James Douglas a dressé un fort qu'il a appelé Fort Victoria.

Victoria est parsemée de noms dont la consonnance est étrangère aux gens de l'Est mais qui sont très familiers aux gens de l'Ouest; vous y rencontrez des noms comme Blanshard, le premier gouverneur de la colonie. Il était effectivement venu au Canada comme gouverneur de la colonie établie sur l'île de Vancouver. Apparemment, il ne semble pas s'y être plu. Ce fut la dernière personne non originaire de Victoria qui, selon nos archives, n'a pas aimé l'endroit. Il est parti un an plus tard et sir James Douglas lui succéda comme gouverneur et vice-amiral de l'île de Vancouver.

Sir James Douglas, fit parler de lui pour la première fois en 1840. Il fut envoyé en Alaska pour négocier des ententes

commerciales avec une compagnie américano-russe qui avait à l'époque loué l'enclave de l'Alaska aux Anglais. Je suis sûr que le député de Skeena (M^{me} Campagnolo) qui s'occupe de la santé physique et des sports amateurs aimerait bien que les choses soient aussi simples de nos jours et que nous puissions encore une fois louer cette enclave de terre comme on l'a fait à l'époque.

Sir James Douglas arriva peu après le règlement de la frontière de l'Oregon. Le gouvernement britannique avait jugé bon d'établir une colonie de la Couronne dans l'Île de Vancouver. Ce faisant, sir James était fermement convaincu qu'il devrait contrôler l'immigration américaine, surtout à l'époque de la ruée vers l'or pour éviter que les événements de l'Oregon ne se répètent en Colombie-Britannique. La grande majorité des gens qui ont participé à la ruée vers l'or en 1858 étaient des Américains. Grâce à l'aide d'un petit contingent de Royal Engineers, de quelques navires de la Royal Navy, d'une poignée de magistrats et du juge Matthew Baillie Begbie, il a réussi à maintenir la loi et l'ordre et sa main mise sur le pays. Aucun lieu ou monument historique ne rappelle ces noms. Je demande au secrétaire parlementaire de considérer qu'il s'agit là d'une requête de ma part; je demande que l'on attache davantage d'importance aux faits historiques qui ne vont pas puiser leurs sources en Ontario, au Québec ou dans les Maritimes.

● (2050)

Il convient de remarquer que le seul père de la Confédération qui ait été enterré à l'ouest des Grands lacs a sa tombe au cimetière de Ross Bay, à Victoria. Aucun monument ne commémore ce grand homme. J'espère qu'une fois ce bill adopté, et nous ne comptons pas nous opposer à son adoption, le secrétaire parlementaire tiendra compte de l'intervention que j'ai faite au nom de mes commettants et en mon nom propre et qu'il se rendra compte que l'histoire du Canada ne se borne pas aux événements relatés dans les manuels canadiens publiés dans l'Est.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Avant de donner la parole au secrétaire parlementaire, je dois signaler à la Chambre que le débat prendra fin automatiquement après son intervention.

M. B. Keith Penner (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, j'interviens brièvement pour clore le débat et pour témoigner ma gratitude à tous les députés qui ont participé aux délibérations de cet après-midi, qui furent très intéressantes et fort stimulantes.

Comme l'ont fait remarquer certains d'entre nous, nous avons trop peu d'occasion à la Chambre de rappeler aux autres députés l'histoire, souvent très riche, de nos circonscriptions. Le débat de cet après-midi a dépassé en majeure partie les termes mêmes du bill qui, malgré son importance, se borne à ajouter deux membres à la Commission des lieux et monuments historiques pour que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest soient représentés. Le député de Moose Jaw (M. Neil) a souligné que cette mesure n'avait que trop tardé et qu'il espérait qu'à l'avenir on s'efforcera davantage d'assurer la représentation de ces deux territoires. J'aimerais simplement lui rappeler, bien qu'il ne soit pas ici ce soir . . .